



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 117615

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'envoi des condoléances de notre pays à nos alliés après les morts de soldats américains, tués en Iraq ou en Afghanistan. En effet, le peuple américain est très sensible aux marques de solidarité qu'il peut recevoir de la part des dirigeants étrangers, surtout des pays engagés sur les mêmes lieux de conflit, comme l'Afghanistan. Lors de l'attaque de l'hélicoptère, le 6 août 2011, les médias américains ont relaté l'envoi de plusieurs messages de solidarité, de différentes nations alliées. Mais il n'a pas été relaté que la France ait envoyé un tel message. Est-ce un oubli des médias (dans le cas où le message a bien été envoyé), ou un oubli de nos pouvoirs publics (au regard de la période des congés) ? Auquel cas, il serait souhaitable que des directives puissent être données, pour que le ministre français puisse adresser un tel message à son homologue américain, ou du titulaire de la défense, dans le pays concerné. Il lui demande donc de préciser son avis sur cette proposition de solidarité entre forces alliées.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117615

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9686

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)